

OUTILS DE PILOTAGE DES PERFORMANCES



DURÉE : 2 Jours



COÛT*: 1 200 € net

TVA non applicable, art. 293B du Code général des impôts



QUI : Salarié(e)s ayant des fonctions d'encadrement ou de gestion (projet, unité commerciale, etc.).



Attestation de formation



PRÉREQUIS : Maîtrise Excel fonctions de base

Délais d'accès et conditions de sessions:

Ouverture des sessions dès 4 stagiaires
3 mois maximum de délai entre la demande et l'exécution de la prestation si les conditions d'ouverture sont remplies.



LIEU DE FORMATION :

Les locaux choisis par Humanissime Consulting sont accessibles aux PMR. Les lieux sont définis par les cocontractants

Pour les personnes en situation de handicap non lié à la mobilité, nous vous recommandons l'organisme de formation CCI Formation collaborant avec Handisup Auvergne :

<http://www.handisupauvergne.org/qui-sommes-nous/>



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Savoir piloter son activité autour des tableaux de bord.
- Savoir déterminer les indicateurs pertinents.
- Savoir mesurer les performances et manager en fonction.
- Savoir créer des outils pertinents.

* Tarif inter-entreprise – Pour les tarifs intra-entreprise, merci de nous contacter.

Evaluer quoi et pourquoi !?

Les outils d'évaluation selon l'activité

Savoir définir les objectifs et les modalités d'action

Identifier des indicateurs pertinents selon les objectifs

Catégoriser et hiérarchiser les indicateurs

Définir un plan d'action

Piloter son activité en mode projet

Étapes clés du pilotage de son activité

L'importance des supports

Les différents reportings

Le management par le support

Modes de communication

Évaluer ses tableaux de bord

Programme

Intervenant

Les +

Consultant formateur expert en gestion de projet

Suivi des stagiaires individualisé

Parcours possible en blended-learning

NOUS CONTACTER :

info@humanissime.fr
06.87.92.70.97
www.humanissime.fr

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MODALITES D'EVALUATION :

- Test de niveau de maîtrise Office en amont.
- Etudes de cas.
- Test final.
- Entretien de suivi à 1 mois.

REMIS AUX STAGIAIRES :

- Livret d'accueil.
- Règlement intérieur.
- Fiches pratiques.
- Supports de cours.
- Accès individuel plateforme LMS.

CHARTRE QUALITÉ & DÉONTOLOGIE



Lorsque nos équipes sont de plus en plus engagées.

Article 1 – Compétences et professionnalisme :

HUMANISSUE Consulting s'engage au perfectionnement et à la mise à jour des compétences de ses formateurs par veille informationnelle, formations et auto-formations. Celles-ci sont évaluées régulièrement.

Article 2 – Evaluation de la qualité des outils et prestations :

HUMANISSUE Consulting s'engage à l'évaluation systématique des formations par les stagiaires, commanditaires et financeurs en vue d'amélioration de nos outils et méthodes.

Article 3 – Adaptation et mises à jour des programmes proposés :

HUMANISSUE Consulting s'engage à systématiser la mise à jour de ses programmes en fonction des veilles mises en place et adapter chacun d'eux en fonction des profils stagiaires préalablement identifiés, et des objectifs pédagogiques établis lors d'une enquête préalable à l'action de formation.

Article 4 – Handicap:

HUMANISSUE Consulting s'engage à adapter ses outils et méthodes pour les personnes en situation de handicap. Toutefois, en cas de défaut de compétences de notre organisme à gérer certains handicaps, nous vous réorienterons vers l'organisme le plus apte à prendre en charge l'action de formation. En ce qui nous concerne, nous réorientons vers la CCI Formation : <http://www.handisupauvergne.org>

Article 5 – Assiduité stagiaire et accompagnement :

HUMANISSUE Consulting s'engage à employer des méthodes et outils favorisant l'assiduité des stagiaires afin de réduire l'absentéisme en formation. Par ailleurs, les suivis stagiaires sont individualisés afin de répondre au mieux à leurs socles cognitifs e

Article 6 – Confidentialité et RGPD :

HUMANISSUE Consulting s'engage au secret professionnel et de préserver la confidentialité des processus (Article 226-13 et 226-14 du code pénal). Par ailleurs, nous nous engageons au respect le plus strict de la RGPD; l'obtention des données personnelles dans le cadre de la formation n'est qu'à fin pédagogique (suivi, etc.) et celles-ci se verront supprimés dès l'action de formation terminée.

Article 7 – Discrimination et harcèlement :

HUMANISSUE Consulting s'engage à ce que ses équipes n'adoptent jamais un comportement portant atteinte de quelque manière que ce soit à l'intégrité et la dignité de l'individu et condamne fermement toute action discriminatoire ainsi que toute action de harcèlement. Toute faute constatée sera sanctionnée.

Article 8 – Engagement des parties prenantes :

HUMANISSUE Consulting engage les parties signataires pour la prestation de formation à respecter le règlement intérieur remis avec le livret d'accueil et se réserve le droit d'appliquer les réserves inscrites dans les articles de ce même règlement.

